

/ Laissez entrer le soleil !

Des primes pour
les panneaux solaires



/ 102^e Cavalcade de Jemappes

/ Le Budget 2008
en équilibre

/ Lutte contre les logements insalubres



sommaire

Édito et sommaire	/03
Tout le Mons en parle	/05
Budget 2008	/10
Sports	/14
Folklore :	
388 ^e Ducasse de Messines	/15
102 ^e Cavalcade de Jemappes	/16
Culture :	
Portfolio Fifa 2008	/18
Expo : le BAM se dévoile	/20
Expo : Triennale de l’Affiche Politique	/21
Agenda	/22
Asbl Double Dièse	/25
Enseignement	
Symphonie des jouets	/26
Logement	
Permis de location	/27
Social	
Gens du voyage	/29
Prévention	/30
Santé	
Clinique de la fertilité	/32
Environnement	
Primes aux panneaux solaires	/34
Formation « énergie »	/36
Internet	/38
Brèves	/39

Mons magazine n° 38 / Mars 2008

Bulletin communal d'information - paraît quatre fois par an

Éditeur responsable : Elio Di Rupo, Bourgmestre

Hôtel de Ville - Grand-place, 22 - 7000 MONS

Rédaction :

Juliette PICRY : 065/40 59 71 — Fabrice LEVEQUE: 065/40 59 72

Relations extérieures - Hôtel de Ville - Grand-place 7000 MONS

e-mail : juliette.picry@ville.mons.be — fabrice.leveque@ville.mons.be

Ont collaboré à ce numéro :

Laetitia Coquelet (Prévention), le service de la Culture, le Manège.mons,

le Mundaneum, Bénédicte Malbrecq (Environnement), Anne-Sophie

Claustriax (CPAS), Christophe Hoyois (Cavalcade de Jemappes),

Sophie Schinkus (Enseignement), Ariane Akaki (Logement)

Gestion et coordination en imprimerie, publicité :

Daniel Grasselli - 0475/814 526

Conception graphique et mise en page (excepté insertions publicitaires) :

© ex nihilo - 065/ 62 25 58

Tirage :

45.000 exemplaires, distribués gratuitement dans tous les foyers montois.

Mons à la pointe du combat contre le réchauffement climatique

Désormais, nous sommes tous conscients de notre responsabilité face au réchauffement climatique. La planète est en danger, et il est grand temps de penser au monde que nous laisserons à nos enfants !

La Ville de Mons a mis sur pied de nombreux projets. Nous avons ainsi décidé d'octroyer des primes communales qui vous aideront à diminuer votre consommation énergétique et le coût de votre facture. Aussi, nous avons décidé d'octroyer des aides pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, ainsi qu'une prime à l'audit énergétique. Notre initiative est pionnière en Wallonie puisque nous sommes la première ville à octroyer une telle prime qui, couplée à l'aide déjà octroyée par la Région wallonne, fait diminuer le coût de votre installation de 25%. Quant à la prime à l'audit énergétique, elle mérite toute votre attention, car elle va permettre de dresser un véritable bilan énergétique de votre habitation : que faire pour consommer moins ? Quel type d'isolation privilégier ? Quels équipements remplacer à terme ? Tous les détails se trouvent dans votre magazine.

Le Collège de la Ville de Mons met également en place de nombreuses actions en faveur du développement durable. Nous avons d'abord engagé un éco-conseiller, chargé d'établir une stratégie en termes d'économies d'énergie ; qu'il s'agisse d'économies effectuées en interne ou encore sur les chantiers menés par la Ville de Mons.

Parallèlement, nous recrutons un « Conseiller en énergie », qui sera notamment chargé d'établir le cadastre énergétique des bâtiments les plus énergivores. Le but est de faire baisser la consommation de 20% d'ici quatre ans.

Les économies d'énergie sont aussi une priorité du Service des travaux, qui diminue son parc automobile et donc sa consommation de carburant. Et en ce qui concerne l'éclairage public, nous programmons l'utilisation massive d'ampoules basse énergie.

Toutes ces actions sont naturellement examinées par le Conseil Participatif de Développement Durable de la Ville de Mons, mis en place en juillet 2007 et dont la mission est de formuler des recommandations et des pistes de travail pour amener la commune à intégrer dans sa gestion quotidienne des pratiques en faveur du développement durable.

Enfin, j'en termine avec deux projets relatifs à l'enseignement. L'école des Canoniers verra ainsi ses 135 châssis remplacés, travaux financés par la Ville de Mons et la Région wallonne. Quant à l'école du Couvent, à Jemappes, les travaux programmés permettront de réduire sa consommation énergétique.

Vous le voyez, même si beaucoup de chemin reste à parcourir, les choses avancent. N'oublions jamais que nous sommes tous acteurs du changement et que chacun, par de petits ou de grands gestes, peut contribuer à la sauvegarde de notre planète !

Elio Di Rupo
Bourgmestre
Ministre d'État



/ Petit Lumeçon = Grand-Place



Qu'on se le dise ! Dès cette année, le Petit Lumeçon sera déplacé sur la Grand-Place et conserve son jour, le mercredi. Tous les intervenants dans le cadre de l'organisation (au sens large) du Petit Lumeçon s'accordaient pour souligner à quel point le Waux-Hall était devenu inapproprié pour l'événement. Les infrastructures du jardin public ne suffisaient plus. Vu l'ampleur pris par le Petit Lumeçon ces dernières années. Le public présent est plus nombreux, tant sur le site quand dans le cortège des petits acteurs. La réorganisation par zones de couleurs (avec les t-shirts assortis) voici trois ans a certainement amélioré le bon déroulement du Combat. Mais ces nouvelles dispositions ont attiré encore plus de monde.

La sécurité étant la priorité des priorités, le Collège a accepté la proposition de l'équipe de réalisation du Petit Lumeçon, à savoir le déplacement du Combat sur la Grand-Place de Mons.

Les avantages sont nombreux, à commencer par l'élargissement de l'arène, ce qui permettra de répartir les enfants à la corde davantage sur la longueur. Le principe de répartition du petit public autour de la corde est maintenu, une répartition sur six zones bien séparées en fonction de la taille des enfants.

Des espaces tampons entre chaque zone réduira les pressions et facilitera le travail de l'équipe d'encadrement.

Nous reviendrons dans le détail sur ce déplacement important dans notre prochain numéro de Mons Magazine (spécial Doudou).



/ Une 2^e structure d'accueil extrascolaire

L'ASBL « Epatt les Galipettes », rue Sablonnière à Jemappes, vient d'inaugurer la 2^e structure d'accueil extrascolaire sur l'entité montoise. Suite à une enquête réalisée par le Centre de Coordination et d'Information de l'Accueil Extrascolaire, il a été clairement identifié dans le chef des parents une demande en matière d'accueil de l'enfant avant et après les heures d'écoles. En 2006, l'Echevinat de la Jeunesse de la Ville de Mons a mis sur pied une

structure d'accueil extrascolaire en collaboration avec l'ASBL EPATT « Les Galipettes » à Hyon. Il s'agissait d'une expérience pilote qui permet aux enfants de 2 ans et demi à 12 ans de 7 écoles de l'entité montoise d'être accueillis (transport compris) au sein de cette structure en dehors des heures scolaires et pendant les vacances. La mise sur pied de ce projet a été une réussite et en a appelé d'autres...

En ce qui concerne Jemappes, des questionnaires ont été remis par le biais des écoles aux parents des élèves fréquentant les 12 écoles d'enseignement fondamental communal, libre et de la Communauté française situés sur les communes de Cuesmes, Jemappes et Flénu.

La structure d'accueil est ainsi ouverte depuis février dernier.

Pont de la Cascade d'Hyon

Réouverture à la circulation

Un accident de la route avait endommagé le Pont de la Cascade d'Hyon. Les services techniques de la Ville de Mons, en devant s'adapter aux périodes de pêche, ont effectué de nombreux carottages de sondage des assises du Pont et autres travaux préparatoires.

Les conditions étaient réunies pour procéder à la réouverture du Pont de la Cascade, moyennant des travaux visant la sécurité des automobilistes : un garde-corps provisoire a ainsi été placé par les Services techniques de la Ville pour assurer la sécurité du site. Unaniment, les riverains ont souhaité et obtenu la réouverture du Pont à la circulation.

A noter que la circulation sur le Pont est strictement limitée aux véhicules de moins de 2 mètres de large et d'une masse maximum autorisée de 3,5 tonnes.

Enfin, vous savez que le Pont de la Cascade va dans l'avenir subir des travaux de rénovation conséquents. En effet, la Ville de Mons a voulu valoriser le site de la Cascade, pour lequel une demande de subsides européens (Plan « Convergence ») a été lancée.

Ces travaux visent la stabilité et la requalification du Pont, ainsi que la valorisation du caractère unique du lieu.



Opération « gros pull » à l'école

Des écoles communales de MONS participent à l'opération « Gros pull », action organisée dans le cadre du projet « Ecoles pour demain », soutenu par la Région wallonne.

Le principe est simple : des outils pédagogiques sont mis à la disposition des professeurs et des enfants en ce qui concerne les actions à mettre en place pour diminuer la consommation d'énergie. Pour les écoles participant à l'opération (les classes du primaire à l'exclusion des classes de maternelle), on invite les enfants à se couvrir chaudement et on diminue la température d'un degré dans les classes. Elle passera ainsi à 19°. Un degré de moins, c'est quand même 8% d'économies d'énergie !

L'opération s'est déroulée le 15 février dernier dans les écoles communales du Trieu, des Arquebusiers, Havré-Ghislage, Commandant Lemaire, Ferrer, Amandiers, Barigand, Louis Piérard, Obourg, Harmignies, Victor Baudour, Doyen, Maisières, Bois de Mons, Saint-Symphorien et Place Doods. Les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaire ont ainsi été sensibilisés aux économies d'énergie, une préoccupation dont tient compte la Ville pour les futurs travaux à prévoir dans les écoles et plus globalement dans l'ensemble des bâtiments publics communaux.

Ducasses foraines

Forcément une près de chez vous

On sait qu'il y en aura une bientôt mais on ne sait pas toujours précisément quand. Vous trouverez ci-dessous un calendrier des prochaines ducasses foraines programmées dans l'entité de Mons au cours du prochain trimestre.

23 mars : Jemappes – rue du marché
04 mai : Ghlin – Pont du Busteau
04 mai : Mons – Allée des Oiseaux
11 mai : Flénu – Centre du village
11 mai : Ghlin – Charbonnage
11 mai : Jemappes – Rue David

15 mai : Saint-Symphorien – Place
18 mai : Cuesmes – Grand-Place
18 mai : Mons – Pont Rouge
25 mai : Havré – Grand-Place
08 juin : Harveng – Place
15 juin : Cipluy – Place

065/40.56.56 (Service des Fêtes – Ville de Mons) – www.mons.be

Au Conseil communal depuis 25 ans !



Vous les avez élus pour qu'ils vous représentent au sein du Conseil communal montois. Et pas qu'à une seule reprise. En réalité, vous les avez élus 4 fois puisqu'ils viennent de célébrer 25 années de présence au sein de l'assemblée montoise. Richard Biefnot, Jean-Pierre Dupont, Eric Bailly, François Collette et Elio Di Rupo ont pour l'occasion reçu la médaille de la Ville, naturellement symbolique, mais qui marque assurément un sincère et ininterrompu dévouement à la chose publique.

« Consacrer un quart de siècle au bien commun, aux citoyens, n'est pas chose banale », a souligné le Bourgmestre Elio Di Rupo lors de la séance du conseil du 28 janvier dernier. «... Le bonheur d'une femme, le bonheur d'un homme politique

passé par le bonheur des autres. Pour réaliser cette ambition, les cinq mandataires médaillés n'ont jamais arrêté de proposer, de façonner, de construire. Pour nous, s'engager en politique c'est notamment permettre à l'orphelin d'étudier, encourager le jeune à s'émanciper, protéger la personne âgée, aider les familles, permettre aux plus défavorisés de s'élever, soutenir les victimes d'accidents de la vie, récompenser les plus actifs, aider à protéger notre planète ».

Une véritable profession de foi qui n'est d'ailleurs pas prête de s'arrêter puisqu'aucun de ces cinq « sages » du Conseil communal n'a l'intention de mettre un terme à leur action politique.

Création de nouvelles zones riveraines

Boulevard et Grande voirie à Mons Centre

Le Conseil Communal de la Ville de Mons a adopté le 10 décembre 2007 dernier un règlement fixant les modalités de la carte riverain de stationnement.

Aussi, une nouvelle signalisation relative au stationnement a été posée en certains endroits de la Ville : sur les Boulevards du ring, ainsi que sur la grande voirie autour de l'Intramuros (Rues concernées : Bld Gendebien, Bld Charles Quint, Rue d'Egmont, Bld Churchill, Bld Kennedy, Bld Dolez, Bld Albert-Elisabeth, Bld Saintelette, rues du Grand Jour, des Arbalestriers, des Archers, des Arquebusiers, des Canoniers)

Légalement, il n'est pas permis de réserver aux riverains toutes les places de parking sur ces zones : Ce sont donc certaines sections du Boulevard et les rues formant la grande voirie qui sont réglementées. Néanmoins, pour les riverains qui n'ont pas d'emplacement « riverain » créé devant chez eux et si ces riverains habitent les Boulevards ou les voiries formant la grande voirie ou encore les rues perpendiculaires au Boulevard (reliant la grande voirie et le Boulevard extérieur), ces personnes peuvent solliciter une carte « riverains », nécessaire pour stationner sur ces nouvelles zones.

Pour préserver le fonctionnement du système, sachez que les personnes qui se gareraient dans ces emplacements « riverains » sans carte se verront sanctionnées d'une amende de 20€.

Pour obtenir une carte de stationnement « riverain », il y a lieu de se présenter à la Police – Service « Gestion de l'espace public », avec les documents du véhicule et la carte d'identité.

Adresse : 20, rue du Grand Jour à Mons.

Tél : 065/404.337

Les bureaux sont ouverts entre 8H00 à 12H00 et entre 13H00 et 16H30.

Une carte de stationnement est délivrée aux personnes physiques ayant leur résidence principale ou leur domicile dans les rues précitées.

(Boulevards, grande voirie et rues perpendiculaires au Boulevard). La carte peut renseigner 2 plaques d'immatriculation de véhicule. La taxe pour obtenir la carte de stationnement s'élève à 10€/an. D'autres emplacements seront créés dans l'avenir, notamment dans l'extramuros.

Festival de la Moto

Vrombissant succès !

Dernièrement, le 5^e Festival de la Moto s'est tenu au Lotto Mons.expo. L'organisation soignée, les animations, les stands, les démonstrations diverses ont fait de ce rendez-vous un incontournable de tout amateur de deux-roues. Plus de 20.000 personnes ont fréquenté l'événement durant le premier week-end de mars, avec comme moment fort la désormais traditionnel balade organisée le samedi matin.

www.festivaldelamoto.be



Le Bourgmestre Elio Di Rupo en compagnie d'une légende du motocross belge : Joel Smets, quadruple champion du monde en 500 cc. Photos : F. Patty

Inventaire de notre patrimoine architectural



Depuis de nombreuses années, le recensement systématique du patrimoine bâti en Wallonie répond à la nécessité de connaître et de protéger les édifices intéressants pour l'histoire architecturale de la région. Fermes, maisons, chapelles, ponts, moulins, églises et autres bâtisses ont ainsi été répertoriées et ce travail d'inventaire entamé en 1970 pour l'arrondissement de Mons a été publié dans une série d'ouvrages intitulée « Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique-Wallonie » aux éditions Mardaga.

La notion de patrimoine et les critères d'évaluation ont cependant évolué au fil du temps et un nouveau recensement a été entamé afin de compléter et d'actualiser le premier. Ce travail

a été initié en juin 2007 à Mons. Il est effectué sur le terrain par deux diplômées en Archéologie et Histoire de l'Art, attachées au Ministère de la Région wallonne (D.G.A.T.L.P.) et dont les coordonnées sont reprises ci-dessous. Leur mission consiste à repérer toutes les constructions intéressantes, à les photographier, à repérer leur situation cadastrale et à rassembler les notes nécessaires à la publication d'un ouvrage bien illustré, consacré au patrimoine de l'entité. Celui-ci paraîtra en 2011 dans la collection « Patrimoine architectural et territoires de Wallonie ».

Lors du passage dans votre ville ou village et si ce travail vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact, pour échanger des informations sur votre

habitation ou sur la connaissance et la mise en valeur du patrimoine de la commune de Mons.

D'avance, merci de votre accueil et de votre collaboration.

**Florence Michotte
et Thérèse Van Den Noortgaete
Attachées à l'inventaire du patrimoine
D.G.A.T.L.P.**

**Division du Patrimoine
Place du Béguinage, 16
7000 Mons
065/32.80.19 ou 065/32.80.27**

Les tableaux

1. **Ouverture : En marche les géants !** Avec le Coq et un ver géant
2. **Le très très grand anniversaire des Majorettes de Jemappes (40 ans)**
3. **La Cécilia, les Rabbis Jacobs et leur chorégraphie endiablée**
4. **Géants d'Afrique**
5. **Le Jardin d'enfants géants**
6. **L'ogre :** Venu tout droit du Pays des contes de fées, un ogre géant accompagné de sa gigantesque suite de musiciens, invitera les enfants et les adultes qui ont gardé un cœur d'enfant à découvrir l'intérieur mystérieux de son ventre !
7. **Leçon d'Entomologie Géante :** D'étranges papillons fendent la foule, porteurs de secrets qu'ils vous confieront volontiers si vous savez les écouter...
8. **L'accordéoniste et quelques danseurs à grosse tête :** Musiques et danses traditionnelles.
9. **Les grands cavaliers du Levant :** Venus du pays du Levant, non loin de Cuesmes et de Flénu, les cavaliers du Levant boucleront la fête, d'une manière grandiose, cela va de soi !



PROGRAMME

Samedi :

16h30 : Sortie des Capitaines et Dames de Place (Grand-Place)

Dimanche :

Vers 16 h 00 : Soumonces générales des Sociétés de Gilles et de Fantaisie

21 h 30 : Cortège aux Feux de Bengale (le Phare)

22 h 30 : Feu d'artifice (Grand-Place)

Lundi :

10 h 00 : Rondeau des sociétés (Grand-Place)

15 h 00 : Cortège carnavalesque (départ salle Calva)

15 h 45 : Cortège des Sociétés de Gilles et de Fantaisie

19 h 00 : Rondeau (Grand-Place)

Dislocation

21 h 30 : Remontée aux Feux de Bengale

22 h 15 : Feu d'artifice (Grand-Place)

Mardi :

Matinée : sortie de fantaisie

16 h 00 : Sortie de la Société Royale des Gilles de Jemappes

21 h 00 : Brûlage des bosses (Grand-Place)

Fin de soirée : Raclot



Aurélie Vestraets,
éluée Miss Cavalcade 2008
le 24 février dernier

Festival du Film d'Amour 2008

« Once » remporte le Singe de Cristal



Photo de famille du FIFA cuvée 2008 !

Clap 24^e ! Le FIFA 2008 a livré son verdict. C'est le film « Once » de John Carney qui a décroché le Grand Prix. On reparlera aussi de « La visite de la Fanfare », également très bien accueilli par le jury du Festival. Le FIFA, c'est encore les incontournables stars, les immanquables soirées et bien entendu les coups de cœur cinématographiques.

F.L. / Photos F. Patty et J. Collinet



Laetitia Casta, invitée vedette du Gala d'ouverture, venue présenter son film «La jeune fille et les loups» en avant-première. Difficile de rester indifférent au charme de l'actrice française.



Présent également lors du Gala d'ouverture au Théâtre Royal, le grand acteur Patrick Chesnaix, très à l'aise parmi les festivaliers.

PALMARÈS 2008

- **Grand Prix :**
« **ONCE** » de John Carney
- **Prix du Scénario :**
« **Haïti Chérie** » de Claudio Del Punta
- **Prix d'Interpretation Masculine :**
Sasson Gabai dans le film « **La Visite de la Fanfare** » de Eran Kolirin
- **Prix d'Interpretation Féminine - ex aequo :**
Sabrina Ben Abdallah, Zhora Mouffok et Ariane Jacquot dans le film « **Dans la vie** » de Philippe Faucon
- **« Coup de coeur » du Jury :**
« **La visite de la Fanfare** » de Eran Kolirin
- **Prix CinéFemme :**
« **La visite de la Fanfare** » de Eran Kolirin
- **Mention spéciale :**
« **Dans la vie** » de Philippe Faucon
- **Prix du Meilleur Film Européen :**
« **This is England** » de Shane Meadows
- **Prix du Public :**
« **When she jumped** » de Sabrina Farji
- **Prix « SABAM » du Court Métrage :**
« **Irinka et Sandrinka** » de Sandrine Stoianov
- **Prix « Studio l'Equipe » du Court Métrage :**
« **E Finita La Comedia** » de Olivier Tollet et Jean-Julien Colette
- **Prix Jury jeune Cinéphiles Européen :**
« **This is England** » de Shane Meadows



Grande figure du cinéma et très forte personnalité, le réalisateur Andrzej Zulawski présente le jury qu'il préside. On y retrouve notamment la comédienne Anna Galiena ou l'ex-Miss France Sonia Rolland.

Les trois actrices principales du film « Dans la vie », de Philippe Faucon : Sabrina Ben Abdallah, Zhora Mouffok et Ariane Jacquot. Toutes les trois ont été reçues à l'Hotel de Ville mais ont également décroché ex aequo le Prix d'interprétation féminine.



Le Président du FIFA Elio Di Rupo remet le prix du public au film « When She Jumped », de Sabrina Farji



Les soirées du Festival : chaleureuses, festives, gastronomiques... inoubliables quoi !



Le célèbre réalisateur français Claude Lelouch est venu honorer le coup de cœur que le FIFA lui a réservé cette année. Avec les projections de « Un homme et une femme », « Les uns et les autres », et son dernier film « Roman de gare ». Le grand compositeur Michel Legrand (3 Oscars, « Les parapluies de Cherbourg », « Les demoiselles de Rochefort »...) était lui aussi de la partie.



Entre la marraine Bernadette Lafont et le président du FIFA Elio Di Rupo, le courant semble être particulièrement bien passé. L'actrice française, « Césarisée » en 1986 pour son rôle dans « L'effrontée », fête cette année ses cinquante ans de cinéma.

/ Le BAM se dévoile... jusqu'au 17 août

Deux collections extraordinaires d'art contemporain viennent de trouver accueil à Mons... La jolie cité hennuyère frappe fort pour sa seconde exposition.. Les Fruits d'une passion, c'est un peu le tour du monde de l'art contemporain européen en 80 oeuvres. À voir... La collection de Thomas Neiryck est un véritable bonheur. (Vers l'Avenir, 9 février 08).

Ainsi conçues, ces collections apportent au Bam une distinction supplémentaire, la collection permanente ne ressemblera pas à celle d'autres lieux comme c'est fréquemment le cas en matière d'art contemporain et apportera à chaque visiteur son lot de découvertes ou de souvenirs parfois effacés... Cet apport de plus de mille œuvres constitue à la fois une aubaine et un défi pour ce musée d'une ville qui ambitionne d'être la capitale culturelle de la Wallonie. En prenant de l'ampleur, la collection s'internationalise tout en confirmant un ancrage belge mais surtout communautaire francophone (La Libre Belgique, 11 février 08).

Une bonne centaine d'œuvres soustraites à la donation Neriryck mise en dépôt dans le nouveau musée Beaux-Arts Mons explosent Cobra en mille morceaux. La démonstration tient la route dans la mesure où la sélection est forte... Le moins que l'on puisse dire, c'est que la collection de Thomas Neiryck se déploie avec brio dans la citrouille devenue carrosse. Du « 9 Beaufort » souffle sur le visiteur et l'emporte dans une tourmente de couleurs, de formes et de matières. (Le Soir, 12 février 08).

La presse spécialisée en atteste et se montre unanime : L'exposition présentée actuellement au BAM, et ce jusqu'au 17 août prochain, vaut le déplacement. Constituée, d'une part des « Fruits d'une passion des époux Duvivier » et d'autre part, des « Cobra passages » de la collection Neiryck, l'exposition propose donc au public de découvrir une partie des collections permanentes du BAM. A ne rater sous aucun prétexte.

F.L.



Collection Duvivier
Niki de Saint-Phalle
[« Nana » Les danseuses], [1981] APC 1176.
Donation Maurice Duvivier, collection de la Communauté française de Belgique, mise en dépôt au BAM. © Vincent Everarts et L'Atelier de l'Imagier. © SABAM Belgium 2008.



Collection Neiryck
Asger Jorn
L'infinie suffisance, (1965)
© Philippe de Formanoir

Le BAM se dévoile - Collections Neiryck / Duvivier

BAM - Rue Neuve, 8 - Mons
Du 12 février au 17 août 2008 - Du mardi au samedi de 12h00 à 18h00
Le dimanche de 11h00 à 18h00 - Fermé le 18 mai 2008
065/40.53.24 - www.mons.be

ba^M
beaux-arts mons

Le Tailleur du rêve

« Le Rêve » est le quatrième spectacle permanent de Franco Dragone à Las Vegas. Spectacle aquatique éblouissant, le « Rêve » a été créé pour le récent et fastueux complexe hôtelier du Wynn Las Vegas Resort.

« Le Rêve » est une création fascinante, inoubliable, qui mêle de manière subtile poésie et technologie, humour et intensité dramatique.

Dans cette odyssée du XXI^e siècle, conçue et mise en scène par Franco DRAGONE (et dont les répétitions se sont déroulées à MONS durant plusieurs mois), le costume est primordial.

Il est un décor en soi qui nous ouvre les portes vers les personnages et leur univers.

Pour habiller ce show exceptionnel, le réalisateur, metteur en scène, professeur de graphisme, dessinateur et scénographe Claude RENARD a esquissé près de 1250 propositions de costumes. Depuis 2001, celui-ci participe activement à l'aventure des spectacles de Franco Dragone.

L'exposition présente une large sélection de dessins, mais aussi des costumes, des photos, des extraits vidéo du spectacle et une multitude d'objets qui ont été les sources d'inspiration du créateur dans son travail d'inspiration.

L'atmosphère particulière et l'imaginaire des Anciens Abattoirs de Mons, récemment rénovés, offrent un cadre idéal pour découvrir le merveilleux univers du Tailleur du Rêve.

Ayant vécu de très près le processus créatif du spectacle de Las Vegas, Janine RENARD a créé plusieurs bijoux inspirés du spectacle « Le Rêve ». Ces bijoux seront exposés pour la toute première fois au sein de cette exposition.

Un catalogue rassemble les dessins les plus marquants réalisés par Claude RENARD pour le spectacle de Franco DRAGONE.

Le Tailleur du rêve

Les Anciens Abattoirs – Mons

Du 23 février au 20 avril 2008
Du mardi au dimanche de 12h00 à 18h00

065/33.55.80
www.mons.be
www.dragone.be



L'enfant-Dieu
Dessin © Claude Renard

Collection d'Architectures. Sans titre

Sans titre mais pas sans toit

L'exposition **Collection d'Architectures. Sans titre** (ndlr : c'est le titre) présente une série choisie et agencée de documents d'architectures récents d'une trentaine d'agences installées en Wallonie et à Bruxelles. Croquis, plans de détails, maquettes, prototypes, modélisations 3D, échanges épistolaires, collages, photographies, dessins de natures diverses, pris un à un, évoquent les moyens, les convictions, les préoccupations de chacun des auteurs de projets. Mis côte à côte, rassemblés en collection, ils forment une mosaïque révélant les rapports implicites qu'ils entretiennent.

A travers le reportage d'un jeune photographe, Olivier Cornil, le visiteur est amené à découvrir des réalisations architecturales contemporaines : habitations, commerces, infrastructures multiples, espaces publics ; autant de bâtiments aux fonctions diverses qui témoignent du passage du concept à la réalisation.

Collection d'Architectures. Sans titre reflète la diversité de la production architecturale récente de la Communauté française de Belgique en évitant soigneusement les tentatives de classifications (styles, écoles) et toute volonté d'identification à une identité culturelle et architecturale spécifique.

En présentant des documents d'architecture pour ce qu'ils sont, chose peu courante, cette exposition initie un projet plus ambitieux sur ce que pourrait être une collection d'architectures. La publication, les conférences et les projections de films permettent de prolonger cette réflexion.

Collection d'architectures. Sans titre Salle Saint-Georges

Du 6 mars au 13 avril 2008
Du mardi au samedi, de 12h à 18h
Le dimanche de 14h à 20h

065/40.53.30
www.mons.be

10^e Triennale de l'Affiche politique

Pour éveiller nos consciences

Jusqu'au 27 avril, la 10^{ème} Triennale internationale de l'affiche politique éveille les consciences et suscite le choc des idées ! La Triennale internationale de l'affiche politique ; c'est 30 années d'existence et d'histoire politique relatée, 10 éditions, plus de 5000 affiches, des graphistes émanant de 50 pays...

Au cœur du Mundaneum, 140 affiches dénoncent, accusent, traduisent en un mot, en un trait, parfois une phrase, les préoccupations des citoyens.

Ouverte aux graphistes professionnels et aux étudiants d'écoles d'Arts Plastiques, la Triennale internationale de l'affiche politique développe le thème politique au sens premier du terme : la vie dans la cité et dans la société. Grand concours international, la Triennale se révèle une formidable ode à la diversité et à la tolérance, sans cesse encouragée par la création artistique. Les thèmes abordés sont la problématique Nord-Sud, la liberté de la presse, la faim dans le monde, les minorités et la lutte

contre les discriminations, les migrations humaines, le racisme, le fascisme, l'environnement, la violence, la condition de la femme, les guerres et conflits...

Disponible en français, anglais et néerlandais, l'exposition porte principalement sur l'actualité de ces trois dernières années.

Du mardi au samedi de 13h à 17h,
le dimanche jusqu'à 18h

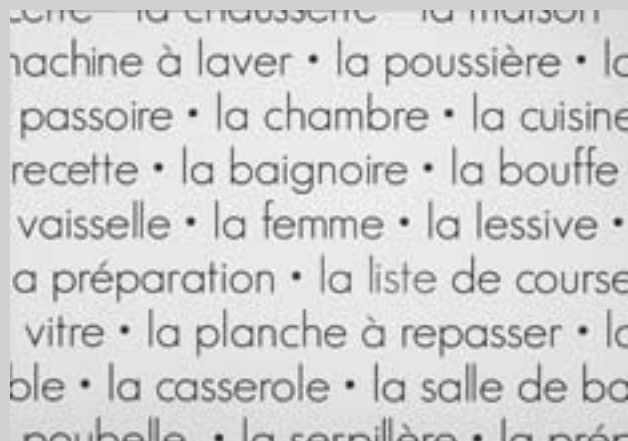
Au Mundaneum, rue de Nimy 76 à Mons (Belgique)

065/31.53.43 - www.mundaneum.be
Entrée: 3 € - 1 €

ENTREE GRATUITE
TOUS LES 1^{ERS} MERCREDIS DU MOIS.



« La femme est l'avenir des droits de l'homme », Teresa Sdravovich, Belgique



« La place de la femme dans la société, trop souvent discriminée et associée à des stéréotypes », Géraldine Taymans, Belgique



« He loves me, he loves me not ! », Lahav Halevy, Israël

/ Agenda culturel

RENSEIGNEMENTS / RESERVATIONS

Le manège.mons

INFOS : + 32 (0) 65 39 59 39

tickets@lemanege-mons.be – www.lemanege.com

Billetterie unique au Théâtre Royal – Grand Place - Mons

LE MANÈGE
2011
MONS HAUBEUGE

MARS 08 //



DU JEUDI 13 AU DIMANCHE 23 MARS
MONS ET MAUBEUGE

FESTIVAL VIA

Festival transfrontalier ouvert à la
création, alliant arts de la scène et arts
numériques

Expositions, installations, photographies, perfor-
mances, démos technologiques, théâtre, danse,
musique électronique...

Programme complet sur
www.lemanege.com

SCENES DE SLAM POESIE

Je 20/03 – début des inscriptions 20h30
MAISON FOLIE - MONS

La poésie vivante est à l'honneur. Une fois par
mois, le Slam s'immisce et s'implante pour de
bon à Mons ! Le règles d'une scène Slam sont
simples : ouverte à tous et à toutes, vous pou-
vez vous inscrire pour déclamer votre poème en
moins de trois minutes, sans costumes, décors,
mise en scène ou accompagnement musical...
Nous vous attendons nombreux !

Bon à savoir : vous pouvez assister aux scènes
Slam en simple public, et gratuitement.

LA METHODE DANS L'ART, WORKSHOP DECOUSU ET EXLATANT

Ve 21/03 – 19h à 22h,
Sam 22/03 – 10h à 12h/ 13h à 17h
Dim 23/03 – 10h à 12h / 13h à 17h
performance de fin d'atelier – 17h à 18h
MAISON FOLIE – MONS

Animé par Antoine Defoort & Halory Goerger,
artistes de variétés

Un atelier poly-média trans-machin multi-trucs,
consacré à la méthode du travail artistique,
qui débouchera sur l'écriture commune d'une
courte performance. On utilisera divers outils :
vidéo, son, texte et voix ; en relation avec des
procédés variés : bricolage + ou – numérique,
musicalité de la langue, amour du carton, exal-
tation du trivial...

Ateliers ouverts à tous à partir de 17 ans
Participation : 5 € (les trois jours)

AVRIL 08 //



FABLE CITADINE

CREATION / THEATRE / DANSE / VIDEO /
SCENE PARTICIPATIVE

ME 9/04, JE 10/04, SA 12/04 – 20H30
VE 11/04 – 13H30, DIM 13/04 – 16H
ESPACE DES POSSIBLES – MAISON FOLIE – MONS

Mise en scène : Sylvie Landuyt

C'est une "cité modèle", propre, ordonnée,
réglée, véhiculant un idéal où le travail et la
participation à l'épanouissement du pays sont
récompensés... Mais la fable bascule et l'ordre
fait place au chaos. Résultat de 3 ans d'in-
terrogations dans le cadre d'ateliers... sur le
thème de la société consumériste et de ses
conséquences, cet opéra des cités rassem-
blera acteurs et non-acteurs qui se racon-
teront donc en voix, en chants, en danses,
images et son.



QUATUOR THAÏS CONCERT DE MIDI

JE 10/04- 12H10 – CHAPELLE DU COUVENT
DES SCEURS NOIRES – MONS

Violon: Caroline Bayet et Virginie Petit
Alto: Wendy Ruymen
Violoncelle: Kathy Adam

Créé en 2002, le Quatuor Thaïs a eu l'occasion
de se produire dans de nombreux festivals
et lieux de prestige, en Belgique comme à
l'étranger, accompagné de musiciens renom-
més (Boyan denitcharov, Steve Houben, Mau-
rane, Daniel Blumenthal, L'Orchestre Philhar-
monique de Liège...). Après avoir enregistré
trois disques, le Quatuor Thaïs poursuit sa
formation auprès des membres des Quatuors
Danel, Mozaïques, Turner et Alban Berg.

Au programme : SCHOSTAKOVITCH, Quatuor n°13
/ DVORAK, Quatuor

LE PRINTEMPS DE LA CHANSON SI LA TERRE GENEVIEVE LALOY

SAISON DU JEUNE PUBLIC /
FESTIVALS DES SAISONS

Chansons simples et lumineuses ancrées
dans la vie et qui s'élançant pourtant vers les
étoiles... Geneviève Laloy, chanteuse, auteur-
compositeur, chef de chœur et flûtiste, entre
jazz et musiques traditionnelles pour quelques
chansons, histoires, tableaux et mémoires,
nous emmène dans un voyage musical à tra-
vers les styles, tant au niveau des textes que
des mélodies.

De 3 à 10 ans

SCENES DE SLAM POESIE

QUALIFICATION POUR LE GRAND SLAM NATIONAL

JEUDI 17/04 – DÉBUT DES INSCRIPTIONS 20H30
MAISON FOLIE – MONS

Scène Slam particulière puisqu'elle désignera, au terme de la soirée les 4 poètes qui défendront les couleurs montoises au Grand Slam National de Bobigny, en mai 2008. Si vous connaissez quelqu'un qui y participe ou si vous souhaitez défendre tel ou tel poète, c'est le moment de faire entendre votre voix. Vous pouvez influencer le jury en tant que public !

www.rienquedesmots.blogspot.com

ENSEMBLE ASTORIA

MUSIQUE CLASSIQUE

VE 18/04 – 20H30 – THEATRE ROYAL – MONS

Une rencontre exceptionnelle entre des artistes et Astor Piazzolla. L'ensemble Astoria ne s'impose pas seulement par la qualité de ses musiciens mais il surprend par l'originalité de ses interprétations d'une musique qui appartient désormais à la grande famille de la musique classique, du Tango et du Jazz. Libertango, las Cuatro Estaciones ou encore Adios Noniño sont revisités avec beaucoup de fraîcheur et de densité. Tantôt débordante de joie et de malice, tantôt empreinte d'une douce nostalgie, cette musique nous ouvre les portes d'un merveilleux voyage musical depuis les faubourgs lointains de Buenos Aires jusqu'aux terres chaudes des flores tropicales.

Au programme : Astor Piazzolla

DU 18 AU 25/04

THEATRE LE MANEGE – MONS

FESTIVAL TILT



BOUVARD ET PECUCHET

D'après G. Flaubert

THEATRE

VE 18/04 – 20H30, DI 20/04 – 16H,

LU 21/04 – 13H30

ATTENTION AJOUT D'UNE REPRÉSENTATION

SUPPLÉMENTAIRE LE JEUDI 17/04 – 20H30

THEATRE LE MANEGE – MONS

Adaptation et mise en scène de Michel Tanner
Avec Jean-Marie Pétiniot et Guy Pion

1914, LE GRAND CABARET LES BALADINS DU MIROIR

THEATRE / CABARET

LE 22/04 – 13H30 ET DU 23/04

AU 25/04 – 20H30

THEATRE LE MANEGE – MONS

SOUS CHAPITEAU

Mise en scène de Gaspar Leclère

DOMINICA EYCKMANS

ENSEMBLE MUSIQUES NOUVELLES

JE 24/04 – 20H30
MUSEE DES BEAUX-ARTS – MONS

Rencontres de l'audible et du visible d'aujourd'hui et nouvelle collaboration entre le BAM (Beaux Arts Mons) et le manège.mons / Musiques Nouvelles : deux prodigieux solistes de l'Ensemble Musiques Nouvelles, Dominica Eyckmans, altiste, et Berten D'Hollander, flûtiste, environneront les oeuvres exposées au musée des musiques singulières de Scelsi, Debussy, Xenakis, Bosse... au cours de concerts déambulatoires dans les salles d'exposition du BAM.

VIRGINIE HOCQ

HUMOUR

SA 26/04 – 20H30 – THEATRE ROYAL – MONS

Virginie Hocq vous présente son troisième spectacle en scène... C'est tout moi ! Un spectacle qui lui ressemble et qu'elle a voulu plus personnel que les précédents. C'est donc dans son quotidien et ses souvenirs qu'elle a tout naturellement été puiser son inspiration.

"(...) Son soufflant talent tient dans un mouvement d'épaule, un changement de silhouette, ou un craquement de voix qui font naître une foule d'êtres humains - très humains. Qu'elle soit dix vieilles femmes d'une séniorité, sept gamins en maternelle, trois femmes fatales ou un laideron, Virginie Hocq donne vie à plus de cinquante personnalités dans C'est tout moi. Redoutable."

Le Soir - Belgique



MAI 08 // // // // // // // // // // // // // // // //

QUATUOR TANA

CONCERT DE MIDI

JE 08/05 – 12H10 – CHAPELLE DU COUVENT DES
SŒURS NOIRES – MONS

Violon : Nicolas Marciano et Antoine Maisonhaute

Alto : Cyrille Robert

Violoncelle : François-Jean Yzambart

« Tana... Evocation du dépaysement et de la découverte. La démarche du Quatuor Tana - en résidence à Proquartet (Paris) - s'inscrit dans cette philosophie : recherche et mélange des univers sonores, réinventer le quatuor aujourd'hui... »

Au programme : Philip GLASS, quatuor n°5
Jean-Paul DESSY, quatuor création
(quatuor dédié à TANA : création mondiale)
Claude DEBUSSY, quatuor n°1 op. 10

L'ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE A 50 ANS



ÇA SE FÊTE !



VENDREDI 25 AVRIL 2008 À 20H30

Les 50 ans de l'ORCW à Mons sont aussi l'occasion de mettre à l'honneur un transcripateur infatigable dont le travail consiste à « faire entendre cette inoubliable musique le plus souvent possible ». En effet, quatre transcriptions de **David Walter** sont au programme du « concert anniversaire » du **vendredi 25 avril 2008**. Les musiciens de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie accompagnent un autre invité de prestige, le violoncelliste, **Henri Demarquette**, sous la direction du hautboïste, **David Walter**.

Les œuvres interprétées :

Concertino pour hautbois et orchestre à cordes d'Arrigo Pedrollo (1878-1964)

Peer Gynt (extraits) pour orchestre à cordes d'Edvard Grieg (1843-1907)/transcription de David Walter

Variations Rocooco pour violoncelle et orchestre à cordes de Piotr Illitch Tchaïkowsky (1840-1893)/transcription de David Walter

Pezzo Capriccioso pour violoncelle et orchestre à cordes de Piotr Illitch Tchaïkowsky (1840-1893)/transcription de David Walter

Quatuor op12 n°1 en Mib Majeur de Félix Mendelssohn-Bartholdy(1809-1847)/transcription de David Walter

Prix des places : 7,5 € (Amis de l'ORCW et abonnés du manège.mons) - 15€ - 25 €

(GRATUIT pour les - de 25 ans (à concurrence de 50 places) et pour les cinquantenaires de 2008 (à concurrence de 50 places).

Réservations : Théâtre Royal de Mons.

Du mardi au samedi de 10h à 13h

et de 14h à 17h

+32(0)65/ 39 59 39

tickets@lemanege-mons.be

Infos : +32 (0) 65/84 70 44

infos@orcw.be - www.orcw.be

« MIDIS PÉDAGOGIQUES »

JEUDI 17 AVRIL DE 12H10 À 13H

Des jeunes talents issus du Conservatoire Royal de Mons sont épaulés par les instrumentistes de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie sous la direction de Jean-François Chamberlan. Le résultat de la rencontre est à découvrir lors d'un concert gratuit.

Auditorium du Conservatoire Royal de Mons (rue de Nimy, 7).

Infos : +32 (0) 65/ 84 70 44

infos@orcw.be - www.orcw.be

Double Dièse forme à la musique assistée par ordinateur

La révolution culturelle du MAO

Les artistes, confirmés ou débutants, ont désormais un nouveau partenaire à leur disposition : l'asbl Double Dièse. Comme son nom l'indique bien, les services proposés sont doubles. D'une part, l'accompagnement d'artistes et, d'autre part, l'organisation de formations en musique assistée par ordinateur (MAO).

Un ordinateur muni d'une carte son, un clavier, un casque d'écoute, un micro et une paire de hauts parleurs suffisent pour constituer chez soi un véritable petit studio. « Grâce à l'informatique, nous avons tous désormais la possibilité d'effectuer des créations et des enregistrements musicaux à la maison, sans avoir besoin d'un matériel lourd et coûteux », explique Arnaud De Coster, coordinateur de l'asbl Double Dièse. « D'où le développement depuis quelques années de la musique assistée par ordinateur (ou MAO). Il existe aujourd'hui des logiciels offrant des fonctionnalités complètes en matière de traitement du son. Notre objectif est de former les jeunes et les moins jeunes artistes aux techniques de production musicale assistées par ordinateurs ».

Comment ça marche ?

Les formations sont assurées via un laboratoire mobile pouvant accueillir 10 participants. Elles peuvent donc être assurées dans n'importe quel endroit, en fonction des demandes et besoins du public ou du partenaire organisateur. Dernièrement, la Maison des Ateliers organisait une séance de formation étendue sur trois jours (suffisant pour se lancer, apprendre les bases du logiciel utilisé et déjà commencer à enregistrer des morceaux). Le succès de la démarche, cumulé à la créativité et à la motivation des participants, ont convaincu la Maison des Ateliers de répéter l'expérience en mettant sur pied un autre cycle de formations avec Double Dièse.

« J'insiste sur le fait que ces formations sont accessibles à tous ceux qui souhaitent garder une trace de ce qu'ils créent », précise Arnaud De Coster. « Le musicien confirmé y trouvera son compte mais aussi le rappeur créatif qui ne joue pas forcément d'un instrument. C'est ouvert à tous les âges et à tous les niveaux. Le logiciel utilisé, Cubase en l'occurrence, est adapté pour un usage domestique tout en offrant déjà beaucoup de latitudes ».

Quand on sait qu'Internet permet aujourd'hui à de nombreux nouveaux artistes de se faire connaître des producteurs et de trouver leur public (notamment via le célèbre site www.myspace.com), une formation de ce type n'est certainement pas un luxe.

Fabrice Leveque

Suarez, un groupe montois à suivre

Encadré et accompagné par l'asbl Double Dièse (obtention d'une aide à la production, démarchage auprès des maisons de disques, organisation de concerts...), Suarez est un groupe montois composé de trois frères malgaches et d'un belge, Marc Pinilla (auteur-compositeur). Ils font de la pop française et se sont fait remarquer aux dernières Francofolies de Spa, en remportant le concours « Carrefour des Talents » parmi 90 participants. Fin février 2008, leur premier single était « fresh » de la semaine sur Pure FM. Un groupe qui monte...

www.myspace.com/suarezlegroupe
www.suarezlegroupe.be



Renseignements sur les formations

Double Dièse asbl
Rue de Saint Lazare, 35
7000 Mons
Arnaud De Coster - arnaud@doublediese.be - 0495/44 66 09
Marc Pinilla - marc@doublediese.be - 0475/46 34 37

« La Symphonie des Jouets » Un projet éducatif bien orchestré

Dans le cadre du Décret « Culture-Ecole » de la Communauté française, l'Echevinat et le Service de l'Education ont retenu un projet de collaboration durable pour 2007-2008 et celui-ci a été retenu.

5 classes de 3^{ème} année primaire de 5 écoles de l'enseignement fondamental de la Ville de Mons – Achille Legrand et les Arquebusiers pour l'intra-muros, Saint-Symphorien, Nouvelles et Flénu – interpréteront les parties « jouets », tandis que l'orchestre de l'Académie de Musique de Mons assurera la partie orchestrale de l'œuvre.

Depuis le mois de janvier, des étudiants du Conservatoire Royal de Mons assurent, en stage, la mise en place des « jouets » dans les différentes écoles.

Chaque partenaire travaille sa partie individuellement dans un premier temps. Les jouets sont accompagnés par un piano numérique (partition orchestrale réduite pour le piano) et/ou par un enregistrement sur CD de la réduction piano.

Les répétitions (jouets et orchestre) se feront à l'Académie de Musique de Mons. La répétition générale et la représentation auront lieu au Théâtre Royal de Mons.

Ce projet présente de multiples facettes intéressantes pour l'apprentissage des enfants. Ainsi, les instituteurs, guidés par le stagiaire du Conservatoire Royal, apprennent aux enfants les différents instruments d'un orchestre : leur timbre, leur forme, leur classement par famille... Ensuite, ils pourront associer la vue et le timbre des instruments lors des répétitions et représentation avec l'orchestre. Les instituteurs, guidés par le stagiaire, font écouter aux enfants, tous les jours lors d'un moment choisi (par ex, la rédaction du journal de classe), différents extraits de musique de la même époque.

Les enfants ont également eu la belle surprise d'assister à un concert en live du Duo Bacorde (www.duobacorde.com). Ils ont ainsi découvert des extraits musicaux, tirés d'œuvres de grands compositeurs, interprétés et expliqués par ce duo. Les principaux instruments à cordes frottées sont présentés : violon, alto et violoncelle.

Au Théâtre Royal de Mons - Le mercredi 14 mai 2008

D'autres écoles communales seront mises à l'honneur lors de la représentation le 14 mai au Théâtre Royal : textes, poésies, exposition de jouets en bois, solistes, ... Ouverture des portes dès 16h00



Pour tout renseignement complémentaire :

Service de l'Education - 065/40.58.00

Quartier de vie au Béguinage Pour rapprocher les générations

Depuis plusieurs années, la Fondation Roi Baudouin lance un appel à projet intitulé « Quartier de vie » afin de stimuler la participation d'habitants dans la vie de leur quartier ou de leur village.

Soucieuse de renforcer l'esprit citoyen, la Ville de Mons (via le service des Affaires Sociales et le service de l'Education) a introduit un projet fédérateur intitulé « Le Béguinage : Regards croisés et étapes de la vie » qui a été retenu par la Fondation Roi Baudouin.

Ce projet, qui démarrera en avril 2008, verra la rencontre (2 fois par mois) des enfants de l'Ecole Achille Legrand et des pensionnaires de la Bonne Maison de Bouzanton autour de séances de travail thématiques : les étapes de la vie (résident, écolier, enfant, adulte, personne âgée,...), la vie associative et locale, le patrimoine historique du quartier, l'environnement et la sécurité et les institutions du quartier. Trois partenaires viendront épauler ce projet intergénérationnel : l'asbl Maison des Ateliers, la Plateforme des Aînés et le Conseil Communal des jeunes de la Ville de Mons.

Outre ces séances de travail, les enfants guidés par un photographe professionnel, prendront des photos du quartier du Béguinage et de

ses richesses patrimoniales, culturelles, architecturales et humaines. Les photos seront intégrées dans une exposition accessible en mars 2009 à l'Ecole Achille Legrand et à la Maison de quartier des Bains Douches.

Si vous avez des photographies ou des documents anciens du quartier du Béguinage, n'hésitez pas à nous contacter, votre participation sera la bienvenue pour enrichir ce projet.

Pour toute information :

Service des Affaires Sociales :
Habiba Nor, 065/36.50.03 (habiba.nor@ville.mons.be)

Service de l'Education :
Véronique Degand, 065/40.58.00 (veronique.degand@ville.mons.be)
et Marion Passelecq (marion.passelecq@ville.mons.be)

Permis de location

Un « contrôle technique » contre les logements insalubres

Placée sous la responsabilité de M. Richard BIEFNOT, Echevin du Développement Territorial et du Logement et de M. François PIRON, Directeur de la Régie Foncière, la Cellule Logement de la Ville de MONS mène, via son Service « Qualité de l'Habitat », une lutte contre l'insalubrité des logements.

Un permis de location est délivré aux propriétaires qui louent des logements reconnus salubres suite à une visite technique effectuée à leur demande ou sur base de plainte d'un locataire, d'un voisin, d'un agent de quartier... Les logements sortant du champ d'application du permis (voir détails ci-dessous) peuvent également faire l'objet d'une enquête de salubrité réalisée par la Région Wallonne. Si le logement n'est pas conforme aux normes édictées dans le Code Wallon du Logement, un délai est fixé au propriétaire pour la réalisation des travaux. S'il menace la sécurité publique ou privée ou est surpeuplé, un arrêté peut être pris par le Bourgmestre en vue de déclarer l'immeuble « insalubre améliorable », « insalubre non améliorable et inhabitable » ou « surpeuplé ». Dans ce cas, il y a parfois lieu de reloger les occupants. Ceux-ci peuvent faire appel au CPAS de MONS, aux maisons d'accueil, à l'Agence Immobilière Sociale... Une lutte contre les domiciliations fictives est également menée à l'heure actuelle par les autorités communales en collaboration avec les services de Police.

En quoi consiste le permis de location ?

Depuis le 1^{er} octobre 1998, tout propriétaire qui loue un logement individuel d'une superficie inférieure ou égale à 28m² ou un logement collectif doit posséder un permis de location. Ce logement peut être loué à des personnes domiciliées ou à des étudiants.

Quelle est la différence entre un logement collectif et individuel ?

Le logement collectif est un immeuble (ou partie d'immeuble) comportant un ou plusieurs locaux qui peuvent être utilisés par divers locataires (exemple : pièces de séjour, cuisine, salle de bain, ... communes). Quant au logement individuel, il s'agit, par exemple, d'une petite maison, d'un appartement ou d'un studio où les locataires peuvent entièrement vivre sans partager de pièce d'habitation ni de local sanitaire avec d'autres occupants.

Qu'exige-t-on des logements visés ?

Les logements visés ne doivent présenter aucune cause d'insalubrité (aucun problème de stabilité, d'humidité, d'inadaptation structurelle ou conceptuelle, d'éclairage naturel dans les pièces d'habitation, de ventilation, d'équipement sanitaire, ...).

Les logements doivent également :

- respecter des normes de superficie habitable ;
- ne pas dépasser un nombre maximum d'occupants par pièce à usage individuel ;
- garantir l'inviolabilité du domicile et le respect de la vie privée ;
- respecter les éventuels règlements en matière de salubrité et de sécurité incendie ;
- avoir été construits, aménagés ou créés dans le respect des dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Quelles sont les démarches à effectuer pour obtenir le permis de location ?

Le propriétaire peut contacter la **Cellule Logement de la Régie Foncière (Service « Qualité de l'Habitat »)** au 065/40.52.82 ou au 065/40.52.86 afin d'obtenir les formulaires requis ainsi que toutes les informations utiles : possibilité de choisir un enquêteur agréé communal ou privé, critères techniques auxquels le logement doit répondre pour que le permis de location soit délivré, coût du permis ...

Les formulaires sont également disponibles sur le site de la Région Wallonne www.wallonie.be (rubrique « permis de location »).



Du 11 au 18 avril 2008

Semaine montoise des Gens du Voyage

Du 11 au 18 avril 2008, l'asbl « Picardie Laïque », le Centre de Médiation des Gens du Voyage de Wallonie et la Ville de Mons s'associent pour organiser la 1^{ère} édition montoise de la semaine des gens du voyage.

Plusieurs images circulent autour de la communauté des gens du voyage : une image romantique, une culture authentique et libre, proche de la nature, dont la musique et la danse sont les traits caractéristiques. A côté, subsiste aussi une image de marginalité. Ces deux images donnent lieu à une attitude ambivalente : une attirance pour l'exotisme, un rejet de la différence et de l'inconnu, renforcé par des stéréotypes tenaces.

A partir de ce constat, l'asbl « Picardie Laïque », le Centre de Médiation des Gens du Voyage de Wallonie et la Ville de Mons (Affaires sociales) ont souhaité mettre l'accent sur les richesses multiples de la communauté des gens du voyage. Richesses qui prendront la forme de concerts, de conférences, d'expositions, ... qui nous permettront de découvrir le patrimoine souvent insoupçonné des gens du voyage et de dépasser les clichés qui peuvent nous donner une vision tronquée de cette communauté très ancienne, ... dont près de 15.000 personnes vivent en Belgique.

Pour toute information :

Asbl Picardie Laïque : Mélanie ANDRE (065/84.73.22) - Eliane DRIESEN (0499/99.39.78)

Voir également le dépliant distribué avec le présent Mons Magazine



Au programme de cette semaine d'ouverture et d'échanges :

- **Vendredi 11/04/08, 20h00 à l'Auditorium Abel Dubois :**
Soirée d'ouverture : **Concert de jazz manouche : LATCHO NIGLO (quartet)** : guitare acoustiques solo/rythmiques, contrebasse et violon).
PAF : 5 € (réservation souhaitée au 065/84.73.22 – 0499/99.39.78).
- **Mardi 15/04/08 : de 10h00 à 12h00 , Mercredi 16/04/08 et Jeudi 17/04/08 de 9h00 à 12h00 :**
Exposition photos de Dominique PAQUE à la Maison Folie (rue des Arbalestriers).
Entrée libre.
- **Mardi 15/04/08 à 20h00 :**
Soirée **Cabaret avec LATCHO BILO** au Théâtre des rues (rue du cerisier, 20 à Cuesmes).
PAF : 5 € (réservation souhaitée au 065/84.73.22).
- **Mercredi 16/04/08 de 14h00 à 16h00 :**
atelier musical assuré par le groupe « **LATCHO BILO** »,
animation « Roue du voyage ».
Entrée Libre (sur inscription au 065/84.73.22 – 0499/99.39.78).
- **Vendredi 18/04/08 à 20h00 au Plaza Art :**
séance spéciale cinéma « gens du voyage ».
PAF : 6 €.

/ Prévention des vols : collectionnez les conseils !

Les vols de et dans véhicules, les cambriolages, les vols à la tire, les vols par ruse : le Service de Prévention continue de sensibiliser la population montoise au sujet de ces quatre phénomènes de criminalité. Mais cette année, c'est sous le signe de la nouveauté que sera placée la campagne de prévention...

« Je suis absent... cambriolez-moi ! », « Mon sac est ouvert...servez-vous ! ». Dans les semaines à venir, vous serez probablement amenés à croiser ce genre de message. N'y voyez pas d'invitations mal intentionnées ! Il s'agit de la nouvelle campagne de prévention des vols menée conjointement par la Ville de Mons, le Service de Prévention, et la Police locale de la zone Mons-Quévy.

Des présentoirs comportant 8 séries de cartes postales seront ainsi distribués sur tout le territoire montois. L'idée est d'interpeller les citoyens montois à travers des messages provocateurs. Déclinées sur un ton ironique et décalé, ces cartes ont évidemment pour but premier d'informer sur les phénomènes de criminalité et d'incivilités prépondérants sur la région montoise. La prévention des vols a ainsi été développée par le Service de Prévention. La Police s'est notamment chargée de la sensibilisation par rapport aux incivilités (déjections canines, déchets clandestins, ...).

Sensibilisation, prévention, sécurité...

...Demeurent les maîtres mots des campagnes menées par le Service de Prévention. Mis à part le côté « collector » et humoristique des cartes, le but est en effet de fournir à l'ensemble de la population une série de conseils préventifs afin de limiter les risques d'être victimes d'un vol.

Depuis 2002, et grâce à l'appui financier du Service Public Fédéral de l'Intérieur et de la Région wallonne, le Service de Prévention renouvelle régulièrement ses moyens de communication. Malgré une légère baisse générale des chiffres de criminalité, son rôle est de vous rappeler que le risque est toujours bel et bien présent. Restez donc vigilants !

Sachez enfin que le Service de Prévention de la Ville de Mons et la Police se tiennent à votre disposition pour tout conseil en la matière, n'hésitez pas à les contacter. Entre-temps, collectionnez les cartes ... et les bons tuyaux !

Laetitia COQUELET
www.prevention.mons.be

Le Service de Prévention tient à remercier les établissements qui ont pris part au projet et soutenu l'initiative :

L'ASBL Piétonnier montois, Jacqueline Riu, Body Shop, Pearle Opticiens, Street One, Hema, Prémaman, Pimkie, H&M.

Le Service de la Culture de la Ville de Mons, le District Jemappes-Flénu, la Maison du Tourisme, le CPAS de Mons, l'Immobilière Sociale Toit et Moi, le Conseil Culturel Participatif, la capitainerie du Grand-Large, l'hôpital Ambroise Paré, la clinique Saint-Joseph, le Delta Hainaut, les Grands Prés, l'ASBL La Maison des Ateliers, les Facultés Polytechniques, l'UMH, le RAEC Mons, le Dexia Mons-Hainaut, le Mundanéum, le Plaza-Art, le Lotto Mons-Expo, La Médiathèque, l'ASBL Abel Dubois, les bibliothèques de la Ville de Mons, la bibliothèque Les Comtes de Hainaut, l'ONEM, le FOREM, Infor Jeunes.



/ Cuesmes : la nouvelle plate-forme de jobcoaching

Ce projet-pilote, organisé en partenariat avec la Mission Régionale pour l'emploi de Mons-Borinage (MRMB), vise à donner un coup de pouce aux 18-25 ans pour trouver un emploi.

Initiative du Ministre wallon de l'Emploi, Jean-Claude Marcourt, le projet « Quartier Prioritaire » a pour objectif d'aider les jeunes à entrer dans le monde du travail. Des modules d'accompagnement VERS et DANS l'emploi sont ainsi organisés depuis le 20 février au Nouveau Quartier de Cuesmes par la Mission Régionale de l'emploi de Mons-Borinage (MRMB).

Christophe Thérain est le jobcoach qui assure les permanences au Nouveau Quartier de Cuesmes. Interview...

Christophe, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le travail de jobcoach et ce qui est mis en place depuis peu à Cuesmes par la MRMB ?

C.T. : « La première chose à savoir est que nous sommes là pour aider et non pas pour forcer les demandeurs d'emploi. La relation que nous voulons établir avec eux est basée sur la confiance. Notre rôle est de leur fournir un maximum de conseils afin de les préparer aux différentes attentes professionnelles des employeurs. Un accompagnement individualisé est opéré, tout en prenant en compte la situation personnelle, les compétences acquises et les expériences vécues. Grâce aux nombreux contacts que nous avons avec les employeurs de la région, il est souvent possible de trouver un ou plusieurs stages en entreprise pouvant déboucher sur un contrat de travail. En résumé, nous représentons le relais entre le demandeur d'emploi et l'entreprise.

D'autre part, si un micro module de formation est nécessaire pour décrocher l'emploi, nous le mettrons en place (par exemples, sur l'attitude à adopter lors d'un entretien d'embauche, sur la gestion du stress, ...). Notre objectif final est la signature d'un contrat et l'épanouissement professionnel des personnes que nous accompagnons.»

En quoi le travail dans un quartier, en l'occurrence au Nouveau Quartier de Cuesmes, est différent de celui que vous pratiquez au quotidien ?

C.T. : « Dans ce cadre-ci, nous devons davantage mobiliser les gens, les faire sortir de chez eux. La peur et la timidité sont également très présentes. Certains ont complètement perdu confiance en eux. Et je sais que la relation de confiance que je crée d'habitude avec le demandeur d'emploi prendra plus de temps à se mettre en place ici. Nombreuses sont les personnes qui se sentent bloquées par certains obstacles (un divorce difficile, un licenciement, ...). Mon rôle est de les aider à passer outre ces freins et de les aiguiller ensuite vers les premières démarches de la recherche d'emploi. En assurant un service de proximité, nous cherchons à créer un contact humain et social afin qu'ils comprennent que nous sommes prêts à les rencontrer et à nous investir pour eux. J'aimerais également souligner que cette permanence n'aurait pas pu voir le jour sans les efforts conjugués des différents partenaires locaux déjà très actifs sur le terrain (la Ville de Mons et le Service de Prévention, la Maison de Jeunes, le CPAS de Mons, Toit&Moi, l'Espoir-Maison Maternelle, ...)»

A qui se destine l'accompagnement à l'emploi que vous proposez ? Est-ce accessible à tout le monde ?

C.T. : « Nos actions s'adressent particulièrement aux personnes peu qualifiées et/ou ayant une période d'inactivité de plus de 2 ans. Mais ceci n'est qu'un canevas, tout demandeur d'emploi motivé est le bienvenu !

Mais c'est vrai que l'objectif de ce projet-pilote à Cuesmes est de cibler davantage les jeunes de 18 à 25 ans. »

L.C.

Permanences et contacts :

- Tous les mercredis de 14h à 16 h à la Maison de Quartier du Nouveau Quartier de Cuesmes (Rue du tournesol, n°38G)
- Tous les lundis de 10h à 12h à la Maison des Jeunes de Cuesmes (Rue de l'Auflette, n°81).

Service de Prévention de la Ville de Mons, Maison de Quartier du Nouveau Quartier de Cuesmes : 065/34.89.25

Christophe Thérain, jobcoach: 065/45.02.80 ou 0473/76.03.78.

La Mission Régionale pour l'emploi de Mons-Borinage : rue du Chapitre n°2, 7080 Frameries

www.mrmb.be

La sécurisation était au programme à Batimons

L'équipe de Sécurisation des Logements du Service de Prévention était présente au salon du bâtiment, organisé le mois dernier au Lotto Mons Expo.

Un bilan encourageant ! C'est la conclusion des six journées passées au salon Batimons en février dernier. Outre les différents services offerts à la population montoise quant aux mesures d'évitement du cambriolage, l'équipe y présentait le matériel conseillé pour une sécurisation optimale de l'habitation (serrures, verrous, porte blindée, ...).

« Quelles mesures de sécurisation pour ma maison en construction ? », « Que me conseilleriez-vous pour

limiter les risques d'être victime d'un cambriolage ? », « Existe-t-il une prime si je protège mon habitation ? »... Les conseillers en technoprévention ont été fortement sollicités par vos nombreuses interrogations.

L'équipe de Sécurisation des Logements participe au salon depuis sa création. La sensibilisation et l'information au préalable jouent en effet un rôle primordial dans la lutte contre le cambriolage.

Vous n'avez pu vous rendre au salon Batimons ? L'équipe de Sécurisation des Logements se tient à votre disposition au 065/40.51.49 ou par mail à l'adresse securisation@ville.mons.be. Retrouvez également de nombreux conseils technopréventifs sur www.prevention.mons.be.

L.C.



Clinique de Fertilité au sein du CHU Ambroise Paré **La procréation médicalement assistée plus accessible**

Le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré a inauguré en ce début d'année sa Clinique de Fertilité qui couvre à elle seule la région de Mons-Borinage. De son statut d' « Antenne » de fertilité l'unité accède désormais au rang de « Clinique » pour une prise en charge optimale des patients de la région en terme de procréation médicalement assistée.

Née de la volonté du CHU d'élargir son offre de soins et de répondre au mieux aux besoins de la population en matière de santé publique, la Clinique de Fertilité n'aurait pu voir le jour sans compter sur la collaboration d'Erasmus, son partenaire hospitalier bruxellois de longue date. En effet, depuis plus de 10 ans, les deux institutions collaborent pour une prise en charge des plus spécialisées en terme de fertilité. Cette collaboration s'est renforcée depuis peu par la reconnaissance du centre par le Ministère de la Santé publique.

Cycle de fécondation in-vitro complet

La Clinique de fertilité offre désormais aux couples nécessitant un petit coup de pouce de la nature une prise en charge personnalisée et intégrale : du diagnostic de stérilité au suivi du traitement préconisé, voire à la naissance de l'enfant. Par ailleurs elle est dotée d'un matériel technologique de pointe et bénéficie d'un personnel hautement qualifié ainsi qu'un environnement adapté en matière de sécurité pour les couples qui fréquentent la Clinique. En effet depuis septembre 2006, l'hôpital a mis tout en œuvre pour doter son centre de fertilité d'un laboratoire unique dans la région qui permet la réalisation d'inséminations sans devoir recourir à des éventuels intermédiaires nécessitant des déplacements sur Bruxelles. Depuis peu, il est possible de procéder à la réalisation d'un cycle de fécondation in-vitro complet à Mons en collaboration avec le laboratoire de Fertilité d'Erasmus.



A propos du C.H.U Ambroise Paré

Le Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré est l'hôpital général public de la Ville de Mons et de l'arrondissement de Mons. Le C.H.U. comporte 336 lits d'hospitalisation, et réalise environ 130 000 consultations externes par an. Le personnel de l'Hôpital compte plus de 900 personnes, dont environ 150 médecins et dentistes. Le C.H.U fournit une gamme complète des soins médicaux et chirurgicaux (de l'adulte et de l'enfant), parfois en conjonction avec d'autres centres hospitaliers de la région.

/ La Ville octroie des primes pour panneaux solaires photovoltaïques



Depuis 2002, une prime importante de la Ville de Mons accompagnait l'installation de panneaux solaires thermiques. Depuis ce mois de février, la Ville encourage également l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Une première en Wallonie ! De quoi diminuer sensiblement sa consommation énergétique.

L'installation de panneaux solaires thermiques permet de récupérer la chaleur émise naturellement par le soleil pour chauffer l'eau. Il faut savoir que la prime en la matière déjà octroyée par la Ville de Mons est **la plus importante en Wallonie**.

Quelques chiffres :

- montant de la prime communale : 620€
- montant de la prime de la Région wallonne : jusqu'à 1.550€
- investissement moyen par le particulier : 5.000€

25 février 2008 : la Ville de Mons décide d'octroyer aux particuliers une prime à l'installation de panneaux solaires **photovoltaïques** : il s'agit ici de convertir la lumière du soleil en électricité.

Quelques chiffres :

- La Région wallonne octroie une prime de 20% de l'investissement avec un plafond de 3.500€
- La Ville octroie une prime de 25% de la prime régionale

On peut donc considérer que le particulier reçoit un subside de 25% de son investissement.

Pour les audits énergétiques aussi

Au cours d'un audit énergétique, vous recevez la visite d'une personne agréée afin d'établir un diagnostic de votre habitation. Surtout, il va vous donner des solutions pour vous aider à isoler mieux, consommer moins et au final réduire votre facture énergétique.

Quelques chiffres :

- Un audit énergétique coûte entre 600 et 700€
- La prime de la Région wallonne est de 360€
- Prime communale : 40€

Les 2 primes combinées (400€) diminuent de 60% votre facture ! Il faut savoir également que le reste de la facture est déductible fiscalement.

En ce qui concerne les commerçants montois, la Ville a sollicité les associations de commerçants pour les sensibiliser aux économies d'énergie (notamment dans le cadre des portes ouvertes des grandes surfaces en hiver).

Où dois-je m'adresser ?

Dans tous les cas précités, vous devez vous adresser au guichet de l'énergie pour obtenir un dossier « Primes ».

Guichet de l'énergie : Avenue Jean D'Avesnes, 10 – boîte 2 et 4
065/35.54.31

Ou sur le site www.energie.wallonie.be

La procédure à suivre

Vous vous adressez donc au guichet de l'énergie et vous remplissez la demande de prime. Cette demande de prime est envoyée à la Région wallonne. Quand vous avez confirmation que votre demande est acceptée par la Région, alors il faut adresser son dossier à la Ville de Mons qui examinera à son tour le dossier.

Service Environnement de la Ville de Mons :

Rue du Miroir n°18 - 7000 Mons (Tél. : 065/40.55.87 - fax : 065/40.55.94)

En ce qui concerne les auditeurs énergétiques

La liste des auditeurs énergétiques se trouve sur le site www.energie.wallonie.be

D'autres actions « énergisantes »

Engagement, depuis le mois de septembre dernier, d'un stagiaire « éco-conseiller » qui est chargé d'établir une « stratégie » en termes d'économies d'énergie. Il travaille transversalement au niveau de tous les services de la Ville afin de les sensibiliser aux économies d'énergie, qu'il s'agisse d'économies à faire en interne que par exemple pour des grands chantiers.

Recrutement prochain d'un conseiller en énergie, la personne que nous voulons recruter aura plus un profil de technicien et il sera chargé par exemple d'effectuer le cadastre énergétique des bâtiments communaux les plus énergivores et les moyens à mettre en place afin de diminuer leur consommation d'énergie. Des actions spécifiques seront menées afin de réduire de 20% la consommation énergétique propre à l'administration pour 2012. La procédure est lancée pour trouver cette personne qui correspondrait au profil recherché et aurait les compétences requises.

Il faut savoir en plus que le Collège a désigné l'année 2008 comme « **année de l'énergie** », véritable prise en mains de la problématique du développement durable. De nombreuses actions et manifestations se dérouleront donc sur ce thème cette année. En ce qui concerne le service des travaux, de domaine des économies d'énergie est une priorité avec notamment la mise en place d'une gestion rationnelle du charroi communal qui se concrétise par une **diminution du parc automobile**, une diminution de la consommation de carburant et la prise en compte du taux d'émission de CO2 lors des nouvelles acquisitions.

Par ailleurs, il faut aussi souligner l'inscription au Plan triennal 2007/2009 **des projets générateurs d'économie d'énergie** comme le renouvellement de l'éclairage public sur les entités d'Obourg, d'Havré Ghislage, Nimy et Mons Extra Muros.

Mise en place, depuis juillet 2007, **d'un Conseil Participatif de Développement durable**. Composé d'associations, des partis démocratiques du Conseil Communal, des représentants du Collège communal et de l'Administration, cette plate-forme sera une instance de réflexion et d'actions et formulera des recommandations et des pistes de travail pour amener la commune à intégrer dans sa gestion quotidienne des pratiques favorables à un environnement durable.

En ce qui concerne le département des Finances, la Ville travaille avec un organisme financier qui vient d'être consacrée meilleure banque privée en « ethical investments » en Europe de l'Ouest pour la gestion durable et éthique, via des placements de fonds en investissement socialement et éthiquement responsables.

Pour conclure, soulignons également le soutien de la Ville **au salon Energy Mons** qui se déroulera en octobre prochain au Lotto Mons Expo. On en reparlera naturellement.



J.P. / F.L.

Une formation gratuite « Guide énergie »

La cellule de l'Environnement de la Ville de Mons organise pour les habitants montois une formation gratuite « Guide énergie » mise au point par l'ASBL Bon... Jour Sourire.

Chaque ménage wallon paie, en moyenne, 2.500€ par an pour son énergie.

Or des mesures simples peuvent permettre de faire des économies et ce sans perte de confort.

Chez certains, suite à la formation et grâce à des changements qui sont souvent simples, jusqu'à 30% d'économie sont obtenus rien que pour le budget électricité !!!

Cela est non seulement utile pour notre porte-monnaie mais cela est aussi très utile pour notre environnement.

En effet : en région wallonne, plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre sont la conséquence de combustions à des fins énergétiques.

Chaque ménage peut donc, par des mesures souvent simples, réduire significativement son budget énergétique et son impact environnemental et ce sans perte de confort.

La formation « Guide énergie » a pour but de :

former les participants aux mesures d'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) qui leur permettront de réduire leur impact environnemental et leur facture énergétique ;

les former aussi afin qu'à leur tour ils puissent eux-mêmes et suivant leurs disponibilités, relayer l'information autour d'eux,

« ... suite à cette formation, vous ne verrez plus les maisons de la même manière, votre regard sera changé, vous apprendrez à observer les points souvent simples à améliorer ou à changer qui permettent d'augmenter l'efficacité énergétique dans nos maisons, sans perte de confort... »

De la théorie à la pratique

7 cours théoriques et pratiques de 3 heures chacun sur les mesures d'URE qui peuvent être prises de la cave au grenier.

Seront également abordées les mesures d'URE en rénovation, dans les déplacements, en nouvelle construction : la place actuelle des énergies renouvelables et plus particulièrement des chauffe-eau solaires.

Cela sera accompagné d'une campagne de mesures à réaliser chez soi, d'infos sur les aides et les règlements en vigueur et d'exercices pratiques lors des visites de maisons.

Les formations seront dispensées les lundis 7,14, 21 avril, 5 et 26 mai, 2 juin de 18h30 à 21h30 et le samedi 14 juin de 9h à 12h à la salle CALVA de Maisières.

Il n'y a pas de connaissances techniques préalables nécessaires.

Service Environnement de la Ville de Mons :

Rue du Miroir n°18 - 7000 Mons
(Tél. : 065/40.55.87- fax : 065/40.55.94)

Recherche de bénévoles pour le Contrat de Rivière Trouille

Vous aimez bouger ?

Vous aimez les rivières ?

Alors inscrivez-vous pour réaliser un inventaire de terrain pour le Contrat de Rivière de la Trouille et de ses affluents !

Il s'agit de détecter des rejets d'eau usée, des érosions de berges, des entraves à l'écoulement, de la présence de déchets, etc. D'autres points positifs sont également pris en considération tels l'existence d'ouvrages d'art ainsi que d'autres éléments caractérisant le patrimoine culturel ou paysager.

Toutes ces caractéristiques des cours d'eau sont de cette manière répertoriées afin de pouvoir constituer une base de données informatisée et être positionnées sur carte, de façon à pouvoir être présentées aux gestionnaires des cours d'eau en vue de prendre les mesures qui s'imposent face à ces problèmes. Au final,

cette liste permet donc de réaliser un programme d'actions qui sera réalisé par les partenaires du Contrat de Rivière.

Si vous êtes intéressés par ce projet, faites-vous connaître sans plus tarder !

Ce qui est demandé aux bénévoles :

Les bénévoles seront rassemblés en plusieurs groupes et encadrés par un responsable. Les dégradations observées le long du cours d'eau seront répertoriées à l'aide de fiches réalisées par le Contrat de Rivière. Celles-ci devront également être localisées sur des cartes également mises à la disposition des bénévoles et photographiées.

Une formation préalable permettra aux bénévoles d'effectuer ce travail d'inventaire dans les meilleures conditions.

Une assurance et une habilitation nominative sont également prévues.



Séance d'information préalable « Les économies d'énergie de la cave au grenier » organisée le 19 mars 2008 de 18h30 à 20h30 à la salle CALVA, avenue des Epinois à Maisières.

Service Environnement de la Ville de Mons :

Rue du Miroir n°18 - 7000 Mons
(Tél. : 065/40.55.85-86-90)

Attention les places sont limitées !!

Inscriptions souhaitées avant le 1 avril 2008.

Blog du contrat de rivière Trouille :
www.crtrouille.blogspot.com

/ Des nouvelles de www.mons.be et des Montois en ligne

Parallèlement à l'évolution du site Internet de la Ville de Mons www.mons.be, se développent de plus en plus de sites montois, officiels ou personnels. N'hésitez pas à nous contacter pour signaler votre existence « on line », en nous envoyant un message à l'adresse fabrice.leveque@ville.mons.be. Nous parlerons peut-être de vous dans un prochain numéro.

www.mons.be



Espaces Publics Numérisés (EPN)

Un Espace public numérique (EPN) est un lieu où sont proposés à tous les publics :

Un accès gratuit (dans la limite des places disponibles) au matériel informatique et à l'Internet,

Des initiations en informatique (internet, bureautique, logiciel libre,...)

Un animateur/Formateur présent pour aider les personnes qui le souhaitent à acquérir les connaissances pratiques de base, nécessaires à l'utilisation des technologies de l'information...

Un espace Public Numérique lutte contre la fracture numérique,...

Des animations avec les écoles et les enfants y sont réalisées régulièrement,...

Sur l'entité montoise, plusieurs EPN existent. Tous les renseignements utiles et horaires sur www.mons.be (rubrique vivre / apprendre et se former)

En voici les adresses :

- Mons : Comptoir de la bibliothèque Ville de Mons-C.C.J. : Mons-Centre
Rue de la Seuwe, 7 (îlot de la Grand-Place)
065/31.86.57
- Jemappes : Bibliothèque de Jemappes
Rue Réghem (près de la Grand-Place)
065/88.59.78 ou 065/88.48.98
- Ghlin : Service de Prévention
Rue de l'enseignement, 2 - 065/31.98.54
- Obourg : PAPI (Point d'Accès Public à Internet) / Bibliothèque communale
Rue de la Station, 34 - 065/56.20.25
- Cuesmes : PAPI / Bibliothèque communale
Rue de Frameries, 4 - 065/35.17.26
- Havré : PAPI / Bibliothèque communale
Rue Victor Baudour, 42 - 065/56.12.62

A visiter



MISSION RÉGIONALE POUR L'EMPLOI DE MONS-BORINAGE ASBL (MRMB)

www.mrmb.be

Urgent ! Recherchons candidats aide-maçon ou aide-couvreur... De nombreuses opportunités d'emploi sont à votre portée. La page d'accueil donne le ton et va directement à l'essentiel pour les visiteurs. La MRMB est en effet un organisme d'insertion socioprofessionnelle ayant pour mission l'accompagnement vers et dans l'emploi des demandeurs d'emploi peu qualifiés de la région de Mons. Ainsi, en 2007, l'association a favorisé l'insertion de 400 personnes dans les entreprises locales. C'est pourquoi le site propose avant tout des offres de formations diverses, valorisables pour la recherche d'un emploi. Il est possible de s'inscrire en ligne pour l'une d'entre elles ou pour être informé des formations en cours. Un site à placer illico dans la catégorie « emploi » de vos favoris.



TÉLÉ-ACCUEIL

www.tele-accueil-mons-hainaut.be

Télé-Accueil est une ASBL qui se charge de répondre aux appels téléphoniques de la ligne d'urgence, le «107». Ce numéro, encore trop peu connu, est destiné à toute personne qui souhaite parler à quelqu'un de ses difficultés. C'est un **numéro d'appel gratuit, accessible 24h sur 24, dans l'anonymat**. Au 107, on prend le temps de se parler. Quelqu'un vous écoute sans vous juger et sans rien attendre en retour. Les personnes qui répondent à ces appels sont bénévoles.

Il existe plusieurs centres «Télé-Accueil» dans la partie francophone du pays, dont un situé à Mons. Le site Internet est destiné à mieux faire connaître l'utilité de ce numéro d'appel et à informer toute personne intéressée par l'activité bénévole d'écouter(e). Le site renseigne également sur le personnel encadrant ou le financement de l'asbl (les dons sont les bienvenus). Un site et surtout un numéro d'appel (107) à placer illico dans la catégorie « urgences » de vos favoris.



JEMAPPES

www.jemappes.be

En ces temps de Carnaval et surtout de Cavalcade, il est bon de rappeler l'existence d'un site particulièrement riche en informations locales et en illustrations. Initié et mis à jour par un passionné d'histoire locale, le site consacré à Jemappes regorge d'anecdotes historiques et s'étoffent de jour en jour. De l'origine du nom à Adamo en passant par l'origine du nom des rues, les armoiries, les anciens laminoirs ou la symbolique du Coq, vous trouverez tout ou presque se rapportant à Jemappes. Connaissez-vous un certain Fernand Honoré ? Et bien on vous explique comment ce boxeur professionnel de chez nous est devenu un champion dans les années 40. Une très large section est également consacrée à la période de troubles 1940-1945, avec une multitude de témoignages et de faits historiques (tueries au Parc communal par exemple). Le site propose également de nombreuses pages à l'événement incontournable de la vie jemappienne : la Cavalcade. Programme, histoire du Gille, Miss Cavalcade y sont développés, avec de nombreuses galeries photos à l'appui. Un site à placer illico dans la catégorie « histoire locale » de vos favoris.



AUTREMENT DIT

www.autrementdit.net

L'objet de cette maison d'édition particulière est de proposer en format audio (CD principalement) des chefs-d'œuvre de la littérature. Depuis 1999, la société basée Place des Archers à Mons a considérablement fait grossir son catalogue, naturellement disponible sur le site.

L'équipe d'Autrement dit a même ouvert depuis peu un espace Myspace (www.myspace.com/autrementdit-editions) qui permet une convivialité différente et des écoutes d'autres extraits (d'Amélie Nothomb par exemple), ainsi qu'une consultation de leur agenda (spectacle, lectures publiques etc). Un site à placer illico dans la catégorie « culture » de vos favoris.

Fabrice.leveque@ville.mons.be

/ Médiathèque Fin du Discobus et nouveaux horaires

Vu le faible taux de fréquentation rencontré, conjugué avec les difficultés financières de la Médiathèque, celle-ci est contrainte de renoncer au service du Discobus organisé à Jemappes. La dernière visite du discobus s'est ainsi tenue le 27 décembre 2007.

Par ailleurs le centre de la Médiathèque de Mons vient de modifier ses horaires. Désormais, le jeudi est également fermé. Petit rappel pratique :

Médiathèque de Mons

Îlot de la Grand-Place, Rue de la Seuwe, 24 - 7000 Mons
mons@lamediatheque.be - Tél. : 065/31.13.49

Horaire :

Du mardi au mercredi de 10h00 à 18h00

Le vendredi de 10h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 18h00

Fermé les dimanche, lundi et jeudi



/ Don de sang 10 minutes pour sauver une vie

Ces 9 et 10 janvier, à l'initiative du Président du CPAS Marc Barvais et de l'échevin Jean-Pierre Dupont, la Croix-Rouge organisait une collecte de sang à destination du personnel Ville/CPAS. Une première pour les deux institutions, une réussite pour les organisateurs.

Au total, ce sont donc 103 donneurs qui se sont mobilisés dans le cadre de cette action. Deux collectes ont été organisées sur base des implantations géographiques des institutions : l'une rue Buisseret, pôle administratif de la

Ville de Mons et à deux pas du CPAS ; et l'autre sur la Grand Place pour le personnel à proximité.

Cette action ponctuelle ne doit pas nous faire oublier que les dons de sang sont nécessaires en tout temps, toute l'année durant. Si vous souhaitez donner votre sang près de chez vous, toutes les infos nécessaires sont sur le site <http://www.croix-rouge.be>.

/ Culture pour tous

La « chance au kiosque aux chansons »

Le 6 mai prochain, l'asbl « Mons divertissement » et la Plateforme des Aînés s'associent à nouveau pour proposer le nouveau spectacle du kiosque aux chansons au Théâtre de Mons. Un rendez-vous « seniors actifs » à ne pas manquer !

Le kiosque aux chansons est un groupe composé de seniors amateurs et bénévoles de la région de Charleroi. Créé en 1987 par Alain Vanek et Alain Gilson, ce groupe propose un programme musical très éclectique, de la variété à l'opérette, en passant par des spectacles de danse.

L'an dernier, ce rendez-vous a rassemblé plus de 400 personnes. Cette année, nous espérons que les seniors seront à nouveau au rendez-vous !



Infos pratiques

Mardi 6 mai 2008 – 14h30

Théâtre Royal de Mons

Renseignements : Fabienne Dubreucq – 065/40.53.05.

Réservations : 065/39.59.39.

Ramassage organisé pour les homes

Renseignements : service des affaires sociales (065/36.50.03.)

/ Guide « Le social dans tous les sens »

L'asbl Infor Jeunes Mons vient d'éditer pour la deuxième fois, son guide « Le Social dans tous les sens, Régions de Mons-Borinage et du Centre ». Ce guide social dédié principalement à la jeunesse et aux professionnels de cette dernière, a pour objectif d'être le reflet des questions posées en nos permanences et fournir à notre public les

organismes sociaux présents sur les régions de Mons-Borinage et du Centre.

Ils sont classés en 17 chapitres qui vont de l'aide sociale au travail emploi en passant par les dépendances, la famille, la sexualité, la justice et le logement.

Vous pouvez vous procurer ce guide (6 €) soit :

- Chez Infor-Jeunes au 7, Rue des Tuileries à 7000 Mons, le lundi de 13 à 18h et du mardi au vendredi de 12 à 17h.
- Par téléphone au 065/31.30.10
- Par fax au 065/35.62.26
- Par mail : mons@inforjeunes.be

/ Salon seniors

Les 14, 15 et 16 mars prochains aura lieu la 2^{ème} édition du salon des seniors au Lotto Mons Expo.

Y participeront, entre autres, le service des affaires sociales de la Ville de Mons, le service de maintien à domicile du CPAS de Mons ACASA ainsi que Télé Assistance.

De nombreuses associations, sociétés ou services y seront représentés. Des animations et des concerts « spécial seniors » seront organisés.

/ Concours de chant Troisième Envol des Cités

Le concours Envol des Cités est une grande compétition artistique interculturelle et inter quartiers ayant pour but de promouvoir la créativité et la diversité musicale. Cette compétition ouverte à tous s'étalera sur l'entièreté de l'année 2008, sous la forme d'une tournée dans des salles de la région Mons, La Louvière et Tournai.

La date de clôture des inscriptions était le 15/02/08 à minuit. Les éliminatoires se feront par vote du public et de professionnels conviés à celles-ci. La finale se déroulera au Théâtre Royal de Mons en présence de nombreuses personnalités. Nombreux contrats à la clé, avec des Labels indépendants, passerelles vers les plus grands festivals. Les douze premiers finalistes seront repris sur la compilation « Envol des Cités 2008 ».

Le prix du public remportera l'enregistrement d'un single et sera programmé lors de divers concerts. L'an dernier, c'est le groupe Alucard qui a remporté le premier prix.



/ «White Noise» au World Crafts Council Carte blanche à Caroline Andrin

Seconde exposition du cycle des «Cartes blanches» organisé par le réseau «Via céramica», «White noise / Neige» explore la notion du blanc.

Comme la «neige» qui envahit un écran de télévision mal réglé, c'est le blanc, la non-couleur qui sera le dénominateur commun des objets proposés.

Ce sont des objets du quotidien qui seront mis en valeur, mais également transformés à travers ce concept. Le blanc agit comme un révélateur. Dans une scénographie évoquant l'espace domestique, chaque objet par sa blancheur abandonne sa banalité pour prendre une place exceptionnelle dans son contexte particulier.

L'exposition réunira des œuvres de différents créateurs : des céramistes, mais également des designers, des sculpteurs, qui utilisent, ou ont utilisé pour un travail précis, le médium céramique.

Carte blanche à Caroline Andrin « White noise »

Au WCC-BF

Site des anciens abattoirs, Place de la Grande Pêcherie – 7000 Mons

Du 15 mars au 27 avril 2008

Tous les jours sauf les lundis et jours fériés, de 11h00 à 18h00.



'bonnets-bois', porcelaine coulée dans des bonnets, hauteurs des bols : de 14 à 20 cm, 2006-2007. photo : Ivan Citelli



'boire dans les mains d'un inconnu', porcelaine coulée dans un gant trouvé, support métallique, longueur 15 cm, 2007. photo : Ivan Citelli



/ Journées « nature » au Bois d'Havré

Les 20 et 21 avril prochains, le Bois d'Havré accueillera les « Journées Nature ». Vous me direz, dans le bois, c'est journée nature tous les jours. Oui mais ici, c'est particulier dans la mesure où de nombreux partenaires en profitent pour vous présenter leurs activités et pour vous proposer de multiples activités. Le Musée d'Histoire Naturelle partira avec vous à la découverte des animaux de la forêt ; la Cellule Environnement provincial vous présentera l'écosystème du Bois d'Havré ; l'asbl Environnement et Découvertes montrera les « Habitants

de l'arbre » ; l'asbl La Malogne fera une initiation à la géologie (étude de la terre) ; le cercle de mycologie de Mons sera également présent...

Journées « Nature » au Bois d'Havré

Les 20 et 21 avril 2008

colettewuilbaut@skynet.be

/ 50^e anniversaire de l'asbl Procession du Car d'Or

Concert anniversaire à Sainte-Waudru



Si le Car d'Or a quelques siècles derrière lui, l'asbl du même nom est née beaucoup plus récemment, en novembre 1957 exactement. A l'occasion de cet anniversaire, l'association qui veille au bon déroulement de la Procession du Car d'Or, chaque année lors du Doudou, propose un concert exceptionnel, le vendredi 11 avril prochain, à 20h, en la Collégiale Sainte-Waudru.

Ce concert sera placé sous la direction de Thierry Descamps, chef du Mons Brass Band et de ses cuivres, mais aussi commissaire principal des groupes musicaux de la Procession. Le concert se déroulera en deux pièces principales. La première, « The Fenlands suite », pour orgues et brass band, d'Arthur Wills, n'a jamais été interprétée hors d'Angleterre. L'organiste sera Etienne Wahlain, organiste titulaire des grandes Orgues de la cathédrale Notre-Dame de Tournai. Les 28 musiciens du Mons Brass Band, quant à eux, ne manqueront pas l'occasion de mettre en évidence la famille instrumentale des cuivres. La suite symphonique proposée s'y prête à merveille, avec des accents wagnériens fort reconnaissables.

La seconde pièce, « The Armed man », de Karl Jenkins, est une messe romaine combinée avec une variété de poésies et de proses. Pas moins de 150 choristes seront de la partie, issu de l'ensemble vocal Lyricanto, de la chorale des Femmes Prévoyantes (dirigé par Jeanne Lhote), et avec la participation de la classe de direction de chœur et de chant d'ensemble au Conservatoire royal de Mons, dirigé par Denis Menier.



Les places sont numérotées et sont en prévente jusqu'au 4 avril, au prix de 12 € (au 0478/74.62.04).

Vente et retrait des billets dès 19h le vendredi 11 avril, au prix de 15 € (12 € pour les étudiants et les séniors).
www.waudru.be

